

REPUBLIQUE RWANDAISE



MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES
ET DE LA COOPERATION

SECRET

RAPPORT ANNUEL 1981

SYNTHESE

Kigali, le 29 Décembre 1981

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES
ET DE LA COOPERATION.-

SYNTHESE DU RAPPORT ANNUEL 1981.

Kigali, le 29 Décembre 1981.

Malgré l'environnement économique international difficile, le Rwanda termine cette année 1981 par une consolidation certaine des acquis de la Deuxième République tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

En effet, après la création du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement en 1975, après le Référendum Constitutionnel et l'élection du Président de la République au suffrage universel en 1978, le Peuple Rwandais vient de choisir ses Représentants au Conseil National de Développement, dernière étape de rénovation démocratique commencée le 5 juillet 1973. La paix revenue au sein de la population a permis à nos concitoyens de penser plus au développement du pays, et tout observateur attentif constate que le Rwanda est débordant d'activités.

La politique de bon voisinage pratiquée d'une manière résolue par le Rwanda à l'égard du Burundi, du Zaïre, de la Tanzanie et de l'Uganda fait de notre pays un modèle de stabilité dans la région et contribue aussi à atténuer l'effet de notre enclavement géographique.

Par rapport au marasme économique et à la pénurie des biens de consommation qui sévissent à nos frontières, le Rwanda reste un havre de bonheur économique.

Au cours de l'année 1981, diverses missions ont été envoyées à l'étranger. Ce fut surtout des missions à caractère politique. Les tableaux des missions effectuées à l'étranger en 1981 font également ressortir la forte concentration des missions rwandaises en Afrique, soit plus de deux cents missions sur un total d'environ quatre cents.

L'intérêt porté par le Rwanda vers l'Afrique peut s'expliquer par le fait que souvent des conférences et séminaires qui intéressent les pays africains se tiennent en Afrique et que le Rwanda suit attentivement tous les efforts de concertation visant à promouvoir la coopération et la solidarité interafricaines. Il y a par ailleurs le souci des autorités rwandaises de renforcer les liens d'amitié et de fraternité au niveau bilatéral qui explique

.../...

aussi les diverses missions envoyées auprès de tel ou tel autre gouvernement de pays africain à commencer par les pays voisins du Rwanda.

Concernant la concentration de missions rwandaises à Naïrobi et à Addis-Abeba, cela s'explique par le fait que, d'une part la capitale Kenyane a ajouté pendant cette année le rôle de premier plan au niveau de l'OUA puisque le Kenya assure la présidence en exercice de cette organisation panafricaine et que, d'autre part, Naïrobi est devenue une plaque tournante des activités même au niveau économique.

Pour ce qui est d'Addis-Abeba, la capitale éthiopienne abrite toujours le siège de l'OUA et de la C.E.A., ce qui explique les diverses rencontres des nations qui se tiennent dans cette ville et auxquelles le Rwanda, dans son souci d'ouverture au monde extérieur et de participation effective aux réunions de coopération ou de politique internationales, envoie régulièrement ses représentants.

Il faudra donc, dans la mesure du possible, poursuivre les contacts noués avec les pays africains amis et rechercher de nouveaux partenaires de coopération là où la présence rwandaise n'est pas encore effective. Il y a lieu de penser principalement à concrétiser les rapports de coopération avec la Côte d'Ivoire et le Nigéria, qui ont manifesté une certaine attention envers le Rwanda.

Une autre partie de l'Afrique qui devrait retenir l'attention des responsables rwandais est l'Afrique Australe : les pays de cette région et notamment la Zambie, le Zimbabwe et le Mozambique pourraient constituer pour le Rwanda une variante pour résoudre ses problèmes liés à l'enclavement et au sous-équipement.

S'agissant des missions envoyées en Europe, elles suivent en importance celles effectuées sur le continent

../. .

africain. Cette situation est due essentiellement à ce que les pays européens restent les partenaires privilégiés pour la coopération avec le Rwanda. Ce qui explique aussi que les villes de Paris et Bruxelles ont drainé le gros des missions rwandaises sur le continent européen : c'est un signe certain que la France et la Belgique présentent un intérêt particulier pour le Rwanda. En effet, ces deux pays, avec la République Fédérale d'Allemagne et la Suisse, contribuent plus que d'autres à l'aide au développement du Rwanda soit au niveau bilatéral soit dans le cadre multilatéral, par le biais des organismes de crédit et des groupes régionaux dont ils sont membres ; pour Paris, Bruxelles et Genève, il y a lieu de signaler aussi que ces capitales abritent les sièges de l'UNESCO, de la CEE et puis pour Genève de nombreuses institutions spécialisées des Nations-Unies auxquelles le Rwanda accorde une attention spéciale de par leur contribution au développement. Pour les missions en U.R.S.S., elles sont restées limitées à quelques domaines particuliers tels que l'enseignement et cinéma.

Concernant les missions en Europe, il s'avère que les contacts avec les pays scandinaves et l'Europe de l'Est sont restés presque inexistantes. On pourra simplement noter à ce sujet que le Rwanda n'a pas encore réussi à entrer dans le groupe de "concentration de l'aide des pays nordiques et que d'autre part les pays de l'Europe de l'Est offrent des conditions de coopération qui ne répondent à la situation particulière de notre pays, leur principe d'avantages mutuels étant sans aucun intérêt pour le Rwanda. Néanmoins, les contacts avec ces pays de l'Europe de l'Est seront poursuivis pour examiner plus profondément toutes les possibilités de coopération notamment dans le domaine culturel et scientifique. C'est dans cet esprit qu'une visite dans l'un ou l'autre de ces pays est envisagée par le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération en 1982.

Quant aux pays scandinaves, il faudra pour l'année qui vient, explorer encore les possibilités de coopération qui s'offrent en y organisant une mission politique.

Enfin, il y a des missions envoyées en Amérique et en Asie. Pour ces deux continents les missions rwandaises étaient plutôt ponctuelles. Mais depuis les années 1980 et 1981 elles ont commencé à prendre de plus en plus de l'importance. En effet, avant le nombre réduit de missions rwandaises dans ces régions était dû surtout aux réticences des autorités américaines ou asiatiques aux propositions concrètes de coopération mais pendant ces deux dernières années la situation s'est beaucoup améliorée.

Aux Etats-Unis d'Amérique et au Canada, les dossiers de coopération et de relations avec ces pays dynamisés par la visite du Président de la République en 1980 sont au beau fixe et devront être régulièrement suivis.

Au cours de 1982, les relations amorcées avec l'Amérique latine devront se concrétiser davantage tant sur le plan politique que sur celui de la coopération au développement. Une visite dans l'un ou l'autre pays latino-américain est envisagée par le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération et la priorité sera pour autant que possible réservée au Brésil.

En plus, l'année 1981 a vu un début de renforcement de rapports avec le Koweït, et les Emirats Arabes Unis par les visites de haut niveau effectuées dans cette région : il faudra poursuivre les contacts amorcés pour fixer les bases d'une coopération prospère et continue.

Pour les autres pays arabes, il faudra continuer les démarches auprès de ces pays et surtout auprès de l'Arabie Saoudite qui a des potentialités certaines, en vue de les sensibiliser aux difficultés que rencontre le Rwanda dans son effort pour le développement. A cet égard, il y aura lieu d'examiner les possibilités d'ouvrir dans cette région une Ambassade résidente qui servirait d'antenne pour suivre et orienter les dossiers de coopération susceptibles d'intéresser l'intervention des pays arabes.

Dans le même ordre d'idées, les efforts entrepris pour renforcer les liens d'estime, d'amitié et de coopération avec la Chine, la Corée du Nord et le Japon, seront poursuivis. Ces pays présentent un intérêt réel pour le Rwanda.

Il faudra compléter la présence rwandaise en Asie en explorant les possibilités de coopération offertes par les pays du Sud-Est Asiatique tel que la Thaïlande, les Philippines et surtout l'Inde. Il conviendra aussi de pousser les relations avec l'Indonésie, pays membre de l'OPEP.

Concernant le planning des missions à l'étranger, il convient de souligner qu'elles ont coûté en 1981, Cent quatre-vingt millions de francs rwandais, ce qui montre à quel point cette rubrique grève lourdement le budget national, ce dont-il faudrait donc tenir régulièrement compte pour se limiter à l'essentiel.

Cette année, le Ministère a noté avec satisfaction que les agents envoyés en missions à l'étranger avaient fait encore plus d'effort que par le passé pour respecter la réglementation sur les missions à l'étranger et plus particulièrement en ce qui concerne l'établissement des rapports de mission.

Malheureusement, il y a encore plusieurs cas où les agents, de retour de mission à l'étranger, ne pensent pas à transmettre un rapport sur ce qu'ils ont fait ou vu pendant ou dans le cadre de leur mission : cette situation constitue un obstacle à la poursuite et à l'avancement rapide de certains dossiers étant donné que les services techniques intéressés restent sans informations ni éléments de référence nécessaires pour suivre les dossiers en question.

Il y en a également qui transmettent leur rapport de mission avec un retard tel que souvent il n'offre plus d'intérêt. A cet effet, le Ministère ne peut que regretter une telle négligence de la part de certains délégués et recommande pour les années prochaines un effort supplémentaire pour mettre fin à cette pratique.

L'autre lacune constatée jusqu'à présent concerne la structure même des rapports de mission. Il a été remarqué en effet que souvent, au lieu de donner leurs observations sur tout ce qu'ils ont vu ou constaté lors de leur séjour à l'étranger, certains délégués se contentaient d'insister plutôt sur les itinéraires suivis ou les horaires d'avions, sacrifiant ainsi l'essentiel aux données de détail.

Une mention spéciale doit être faite relativement aux déplacements du Chef de l'Etat au courant de cette année. Alors qu'en février, il s'était rendu au Zaïre (Gbadolite), Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise a effectué un déplacement au mois de Mars à Dar-Es-Salaam pour rencontrer Ses Homologues de Tanzanie, de l'Uganda et du Burundi et les Représentants des Chefs d'Etat du Zaïre et du Kenya en réunion de concertation sur les problèmes intéressant la région africaine de Centre-Est.

Au courant du mois de Mai, le Chef de l'Etat a assisté au 3e Sommet de l'Organisation pour l'aménagement et le développement du bassin de la rivière Akagera (OBK) qui a eu lieu à Bujumbura en présence des Présidents Julius Nyerere de Tanzanie, Milton Obote de l'Uganda et Jean Baptiste Bagaza du Burundi.

Au mois de juin, le Chef de l'Etat a conduit une forte délégation aux assises de l'OUA à Nairobi et a rencontré de nombreux Chefs d'Etat et des Responsables des Organisations Internationales et Régionales.

Au début du mois de Septembre, le Président de la République a tenu a assisté personnellement à la première conférence internationale consacrée aux pays les moins avancés qui a eu lieu à Paris. Profitant de cette occasion, le Président HABYARIMANA a établi le contact avec le Président MITTERRAND, Premier Président Socialiste de la Ve République Française qui venait d'accéder au pouvoir. En même temps, le Président s'est rendu en Belgique où il a eu des entretiens fructueux avec les Autorités de ce pays et avec les Hauts Responsables de la C.E.E.

Au mois de Novembre, le Chef de l'Etat a assisté au Sommet des Chefs d'Etat de France et d'Afrique et a effectué une visite officielle au Koweït.

En décembre, le Président de la République a participé à Libreville au Sommet de l'UDEAC en qualité d'observateur.

S'agissant des déplacements du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération, il convient de retenir particulièrement sa participation au Conseil des Ministres des Pays non-Alignés à New-Delhi et à la 36e session ordinaire du Conseil des Ministres de l'OUA à Addis-Abéba au mois de février.

Au mois de Mars, il a effectué une visite officielle dans les pays du golfe : au Bahrein, au Koweït, aux Emirats Arabes-Unis, en Arabie Saoudite et au Qatar.

Au cours du mois de Mai, le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération a conduit la délégation rwandaise aux négociations germano-rwandaises sur la coopération.

Au mois de juin, le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération a participé à la 37e session du Conseil des Ministres de l'OUA à Nairobi et, au mois d'Août, il a fait partie des Ministres envoyés en mission par l'OUA auprès des cinq pays occidentaux du groupe de contact sur la Namibie.

Au mois d'Octobre, le Ministre s'est rendu aux Nations-Unies pour prononcer le discours à la 36e Assemblée Générale des Nations-Unies et a effectué une visite officielle au Japon.

x
x x
x

La Direction Générale des Affaires Administratives continue à superviser 3 directions importantes, à savoir la Direction des Missions Diplomatiques et Consulaires, la Direction des Privilèges et Immunités et la Direction des

Affaires Juridiques. Au cours de l'année 1981, le Rwanda a continué à entretenir le même nombre de missions diplomatiques et consulaires à travers le monde qu'en 1980, à savoir 18 Ambassades dirigées par des Ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires et 1 consulat général dirigé par un Consul Général. Ces Ambassades et Consulat se répartissent comme suit à travers les continents :

L'Afrique compte 9 Ambassades installées à Bujumbura, Dar-Es-Salaam, Kampala, Nairobi, Kinshasa, Abidjan, Tripoli, Addis-Abéba et le Caire.

Le Consulat Général est installé en Afrique Orientale, à Mombasa.

L'Europe compte 4 Ambassades installées à Bruxelles, Paris et Bonn pour l'Europe Occidentale, tandis qu'en Europe de l'Est la seule Ambassade Rwandaise qui y existe, est installée à Moscou.

L'Amérique compte 2 Ambassades installées dans la partie-Nord du Continent, à savoir Washington et Ottawa et une Mission Permanente auprès des Nations-Unies à New-York.

Le Continent Asiatique compte 2 Ambassades installées dans sa partie de l'Extrême-Orient à savoir Pékin et Tokyo.

La plupart de ces Ambassades sont accréditées à la fois dans plusieurs pays, d'autres sont accréditées uniquement dans les pays de résidence.

A la fin de cette année 1981, le personnel diplomatique et consulaire affecté dans les missions diplomatiques et Consulaires à l'étranger s'élève à 59 unités, le seul poste non pourvu étant celui de Premier Secrétaire à Addis-Abéba.

Il y a lieu de constater que le niveau de formation et d'expérience du personnel diplomatique rwandais est de plus en plus élevé et il convient de se féliciter des efforts faits en ce domaine par rapport aux années antérieures. Par ailleurs ce personnel est de plus en plus recruté au sein même du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération qui a le souci majeur d'assurer à la République Rwandaise une représentation digne à l'étranger. Cet effort est à poursuivre afin de favoriser petit-à-petit l'établissement de la carrière diplomatique véritable au sein de ce Département. C'est pour cette raison qu'il est recommandé de mettre en pratique sans tarder

le système de rotation prévu par l'article 7 du statut particulier des agents du cadre des Affaires Etrangères affectés dans les services extérieurs.

La situation matérielle des Missions Diplomatiques et Consulaires Rwandaises à l'étranger en général, et celle des diplomates en particulier, constitue le grand souci du Département. Cependant il convient de souligner que chaque année leur situation s'améliore grâce à la bonne compréhension du Gouvernement dans son ensemble, et en particulier des responsables du budget qui sont de plus en plus sensibilisés à cette situation malgré la conjoncture économique internationale qui n'est pas du tout favorable.

Par ailleurs, le Gouvernement Rwandais qui dans son effort d'équiper ses Ambassades, possède déjà à Washington, Bruxelles, Kinshasa, Bonn, Bujumbura, et Dar-Es-Salaam, des immeubles qui abritent des services de Chancellerie de nos Ambassades et à New-York et Washington, des bâtiments qui servent des résidences officielles de nos Ambassadeurs, devrait continuer à poursuivre son effort d'en acquérir d'avantage, car à long terme le coût des Ambassades en bail serait réduit sensiblement. Signalons que dans cet esprit, de nouvelles initiatives ont été prises par le Gouvernement Rwandais au cours de cette année 1981 pour acquérir un nouvel immeuble à Bruxelles pour la Chancellerie, l'actuel étant très vieux, et un immeuble à New-York pour également la Chancellerie.

On peut espérer que ces initiatives pourront aboutir entièrement en 1982. Au point de vue finances des Missions Diplomatiques et Consulaires, le Département a subdélégué au cours de l'année 1981, aux différentes Ambassades et au Consulat Général de Mombasa, la somme totale de 473.148.025 FRW, soit environ 82 millions de francs en hausse par rapport au budget subdélégué

../..

à la Représentation Rwandaise à l'étranger au cours de l'année 1980 qui s'élevait à 391.614.064 FRW. Mais le Département des Affaires Etrangères et de la Coopération qui est chargé de la gestion des fonds destinés à nos Ambassades doit veiller également à ce que ces fonds soient bien utilisés suivant les instructions en vigueur, c'est pour cela qu'il recommande l'envoi d'une mission de contrôle financier dans nos Ambassades dès le début de l'année 1982, le dernier contrôle ayant eu lieu au début de 1980.

A côté de la représentation diplomatique, le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération gère également le budget des Missions Officielles à l'étranger et celui des contributions aux organisations régionales et internationales dont le Rwanda est membre. Concernant les Missions officielles à l'étranger, le Gouvernement rwandais aura dépensé le montant total de 180 millions de francs au cours de l'année 1981, après avoir dû faire une rallonge de 50 millions de francs au budget initialement adopté qui s'élevait à 130 millions de francs. Le montant cité couvre les indemnités de mission ainsi que les billets d'avion. Il est sans aucun doute que ces sommes sont énormes et qu'il est souvent difficile de prévoir ces montants avec précision. Mais cela démontre aussi que la politique extérieure de notre pays ne cesse de s'élargir depuis l'avènement de la Deuxième République et cette politique doit être financièrement soutenue. C'est d'ailleurs pour les mêmes raisons aussi que la République Rwandaise est obligée de participer financièrement à l'entretien des organisations régionales et internationales avec lesquelles elle entretient des relations de coopération et auprès desquelles elle envoie régulièrement des Missions officielles, souvent dans le but de renforcer cette coopération. Au cours de l'année 1981, le Rwanda a contribué pour 233 millions de francs rwandais à l'ensemble des organisations dont il est membre. De ce montant, la C.E.P.G.L. a reçu la somme totale de 50 millions de francs rwandais. Il convient de signaler que le nombre des Organisations qui réclament des contributions ne cesse de s'accroître et il est impossible pour le Rwanda d'être membre de toutes ces Organisations et de participer à leur financement. Aussi convient-il d'être sévère dans l'adhésion à une nouvelle organisation qui débute, en considérant d'abord très sérieusement les avantages réels pour notre pays.

Néanmoins le budget de 1982 alloué à ce secteur devrait être augmenté en tenant compte du fait que les montants à verser seront supérieurs à ceux versés cette année suite à l'augmentation des budgets des Organisations dont le Rwanda est déjà membre et pour lesquelles il doit cotiser et à son adhésion éventuelle à d'autres organisations qui pourrait avoir lieu en 1982.

Enfin signalons que notre pays contribue à la rémunération des membres de l'Assistance Technique Française et que le Département des Affaires Etrangères et de la Coopération qui gère également le budget destiné à ce secteur, a versé pour cela la somme de 2.755.500 francs rwandais au cours de 1981.

L'entretien des Missions diplomatiques et Consulaires, les Missions officielles à l'étranger et les contributions aux Organisations Internationales coûtent très cher au pays et continueront à coûter plus cher chaque année. C'est pour cela que le Département ne cesse d'insister auprès de nos diplomates de se montrer dignes de la mission qui leur est confiée qui est de rechercher avant tout le renforcement de l'amitié avec les autres peuples, de promouvoir la coopération dans tous les domaines et d'essayer d'ouvrir les nouveaux horizons à notre pays, au lieu de se contenter de l'aspect purement représentatif.

Aux envoyés en missions officielles, il est demandé des rapports précis et transmis rapidement en vue de permettre leur exploitation rapide. En effet ces missions à l'étranger doivent être considérées comme faisant partie du domaine de la diplomatie nationale dont le but est de promouvoir le développement du pays.

L'application du protocole au sein du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération revient au service des Privilèges et Immunités. Mais le travail confié à ce service ne manque pas de poser quelques problèmes pratiques depuis la mise sur pied d'un Protocole d'Etat comme service de la Présidence de la République et les bureaux des relations publiques au sein des Ministères Techniques. Les éclaircissements ont été déjà réclamés dans les rapports annuels précédents et sont attendus. Par ailleurs le volume de travail de ce service dû principalement à l'augmentation du nombre des Missions Diplomatiques et Consulaires étrangères et des Organisations régionales et internationales qui continuent à s'installer dans notre

pays, exige une nouvelle organisation. Comme déjà demandé dans le rapport annuel 1980, un bureau devrait être créé au sein de ce service pour seconder la Direction et serait chargé plus spécialement des questions relatives aux privilèges et aux immunités des diplomates étrangers, aux cartes diplomatiques et spéciales.

Ainsi le Département des Affaires Etrangères et de la Coopération pourrait s'acquitter encore davantage de la mission lui confiée qui est entre autre de permettre aux diplomates étrangers de bien remplir leur travail en leur accordant des facilités qui sont prévues en leur avantage par la Convention de Vienne de 1961.

x
x x
x

Au cours de l'année 1981, le renforcement des relations de coopération avec le reste du Monde a continué à bénéficier de l'attention des plus hauts Responsables rwandais. C'est dans ce cadre qu'il faut situer les visites que Son Excellence le Général-Major HABYARIMANA Juvénal, Président de la République Rwandaise et Président-Fondateur du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement a effectuées au Burundi, au Zaïre, au Kenya, en Tanzanie, en France, en Belgique, au Koweït, ainsi que les différentes missions conduites par le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération dans différents pays.

Le Rwanda comptera encore longtemps sur l'apport extérieur appelé à épauler l'effort de l'ensemble du Peuple rwandais mais suivant une planification rigoureuse et une saine gestion de l'aide étrangère.

Tout au long de l'année 1981, les relations qui se sont tissées avec les plus hautes autorités des pays et Organismes amis que ce soit sur place ou à l'extérieur ont fort heureusement cimenté davantage les liens d'amitié et de coopération que le Rwanda entretient avec eux.

.. / ..

Aussi, au cours de l'année qui s'achève, les principaux éléments intervenus dans le secteur de la coopération internationale peuvent se résumer comme suit :

I. Sur le plan bilatéral :

A. En Afrique.

1. UGANDA.

Suivant la politique prônée par la Deuxième République, des efforts constants ont été sans cesse déployés pour renforcer les relations de bon voisinage et de coopération. C'est ainsi que la Commission Mixte Rwando-Ugandaise a tenu ses assises à Kabale du 10 au 13 Septembre 1981. A cette occasion, ont été créées trois Sous-Commissions, lesquelles se sont également réunies. Il s'agit des Sous-Commissions des Affaires Juridiques, de la Sécurité et des Affaires Economiques.

2. KENYA.

Le Kenya reste notre principal partenaire commercial en Afrique. Sur le plan politique, le Rwanda a été honoré de la visite que le Président Arap MOI a effectuée au Rwanda du 20 au 22 juillet 1981, visite au cours de laquelle les différents domaines de coopération ont été passés en revue. Ces contacts ont permis d'esquisser une amélioration des facilités de transit, le Kenya acceptant d'abaisser la taxe de péage, de supprimer l'escorte des marchandises en transit et d'accorder un terrain à Mombasa où seront construits nos entrepôts.

3. TANZANIE.

Les liens de coopération avec la Tanzanie ne cessent de s'affermir et cela a été réaffirmé à l'occasion de la 6ème réunion de la Commission Mixte qui s'est tenue à Mwanza du 14 au 15 Août 1981. A cet effet, les différents domaines de coopération ont retenu l'attention des deux parties et un programme d'action a été arrêté concernant les secteurs suivants :

- Echanges commerciaux et Arrangements bancaires ;
- Coopération industrielle ;
- Transports et Communications ;
- Coopération culturelle ;
- Problèmes démographiques et de migration ;
- Coopération agricole.

4. BURUNDI.

Les liens de coopération avec ce pays ont été renforcés au cours de l'année 1981 notamment par la visite du Président HABYARIMANA dans ce pays et la rencontre des deux Chefs d'Etat à Butare le 3 Août 1981.

Aussi, la 8ème réunion de la Commission Technique Mixte de Coopération Rwando-Burundaise s'est tenue à Kigali du 28 au 30 Octobre 1981 et s'est penchée sur les domaines susceptibles d'intéresser la coopération bilatérale et non couverts par la CEPGL et l'OBK.

5. LIBYE.

Au mois de juin 1981, le Centre Culturel Islamique de Nyamirambo a été inauguré et la partie libyenne a réitéré son accord de construire au sein de ce Centre une Ecole technique. Elle a également donné le feu vert de lancer l'avis d'appel d'offres pour l'asphaltage de deux routes reliant le Centre Culturel Islamique au Quartier de Nyamirambo et à la Tannerie de SODEPARAL à Nyabugogo.

Aussi, un Accord entre le Gouvernement de la République Rwandaise et la Jamahiriya Arabe Libyenne Populaire Socialiste relatif aux transports aériens réguliers a été paraphé à Tripoli le 10 Novembre 1981.

Enfin, aucun effort n'a été épargné pour développer la coopération horizontale avec les autres pays, compte tenu des possibilités de chacun et dans le cadre des recommandations pertinentes de la Communauté Internationale.

B. En Asie.

1. République Populaire de Chine.

L'exécution des projets convenus aussi bien lors de la première programmation en 1972 qui n'ont pas été achevés que lors de la deuxième programmation en 1978 s'est poursuivie. Il s'agit des projets ci-après :

.. / ..

- érection d'une cimenterie à Mashyuza (Cyangugu) ;
- construction d'un stade omnisport d'une capacité de 20.000 spectateurs ;
- extension de la riziculture à Rwamagana ;
- construction d'un camp militaire à Rwankeri ;
- mise à disposition d'une équipe médicale à Kibungo ;
- construction des logements à Kacyiru pour les experts chinois et à Kibungo pour les médecins chinois.

En outre les liens d'amitié et de coopération ont été resserrés par la visite au Rwanda du Vice-Ministre Chinois du Commerce Extérieur et celle en République Populaire de Chine du Secrétaire Général du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement et de la Délégation des Femmes Rwandaises. Les Femmes de Chine ont accordé une aide à leurs soeurs du Rwanda dans le domaine du planning familial et de la formation en général. Une délégation des paysans rwandais s'est aussi rendue en Chine pour se rendre compte du développement de l'Agriculture dans ce pays.

2. République Populaire Démocratique de Corée.

La coopération avec la République Populaire Démocratique de Corée a été poursuivie et renforcée par la visite dans ce pays du Secrétaire Général du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement et de la Directrice de l'ONAPO. Néanmoins, un retard sérieux est constaté dans l'exécution des projets convenus. A titre de rappel, il y a lieu de mentionner les projets dont l'exécution est attendue. Il s'agit de la construction d'une maïserie, d'une école technique secondaire et d'un hôpital. Il y a aussi l'aménagement de 800 ha au Bugarama.

3. JAPON.

La coopération avec le Japon s'est renforcée davantage et ce pays a reçu en visite officielle le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération. A cette occasion, un échange de notes portant sur un don de 500 millions de ¥ens est intervenu. Ce montant est destiné à l'entretien des routes nationales. L'ONATRACOM pourra aussi, semble-t-il, bénéficier d'une nouvelle contribution du Japon qui par ailleurs s'est montré intéressé au projet d'hydraulique rurale dans la région de Kibungo.

Il convient aussi de signaler que la construction de la Station Terrienne de Communications par Satellite avance normalement et que l'Usine d'allumettes à Butare a été officiellement inaugurée le 25 Octobre 1981.

4. LES PAYS DU GOLFE.

Dans le souci de multiplier les contacts avec le Monde Arabe et de renforcer notre coopération avec les Pays riches de la région, le Président de la République a visité le Koweït au mois de Novembre et le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération s'est rendu au Qatar, aux Emirats Arabes Unis, au Koweït et en Arabie Saoudite au courant du mois de mars. En plus des entretiens au niveau politique, il a été question de la coopération de Gouvernement à Gouvernement (Aide Publique au Développement) et de l'assistance financière des Fonds de ces pays.

Si les résultats au niveau de l'ADP ne sont pas encore satisfaisants, il n'en demeure pas moins que la coopération avec les Fonds reste florissante. Il importe de signaler essentiellement la contribution du Fonds d'Abu Dhabi (15 millions de Dirhams ou 4,1 millions de \$ USA) et du Fonds Koweïtien (4,25 millions de \$ USA) au projet d'aménagement de l'Aéroport International de Kanombe et les bonnes dispositions de ce dernier à l'égard des routes Butare-Cyangugu et Ntendezi-Kibuye, ainsi qu'au projet de l'aménagement des marais de la Kagitumba-Muvumba. Il est à rappeler que le Fonds Koweïtien finance déjà l'étude de la route Gitarama-Ruhengeri. Il est à rappeler aussi que le Fonds Saoudien a mis à la disposition du Rwanda des moyens financiers depuis 3 ans pour participer à l'asphaltage de la route Kayonza-Kagitumba et à la construction d'un hôpital à Kigali.

C. EN EUROPE.

1. Pour la Belgique et la France, l'année 1981 a vu se poursuivre normalement le programme pluriannuel arrêté en 1979. Néanmoins, l'instabilité politique qui prévaut en Belgique handicape le décaissement normal des Fonds en vue de la réalisation des projets. Il importe cependant de signaler que les Commissions Mixtes Franco et Belgo-Rwandaïses sont prévues respectivement en février et en mars-avril 1982 à Kigali et à Bruxelles.

Aussi, ne peut-on pas passer sous silence la visite que le Président de la République a effectuée en Belgique et en France à l'occasion de la Conférence des Nations-Unies sur les PMA et du Sommet des Chefs d'Etat de France et d'Afrique, tous deux ayant eu lieu à Paris en septembre et en novembre.

2. La République Fédérale d'Allemagne.

La Commission Mixte Germano-Rwandaise s'est tenue à Bonn du 11 au 14 mai 1981. Les négociations ont eu pour but de jeter les bases pour la poursuite de la coopération entre les deux pays pendant les années 1981 et 1982. Ainsi, la République Fédérale d'Allemagne a mis à la disposition du Gouvernement Rwandais des fonds publics à concurrence de 71,5 millions de DM répartis comme suit :

- contribution financière	45 millions DM
- coopération technique	26,5 millions DM.

Il importe de rappeler que depuis la remise de la dette en 1979 que le Rwanda devait à la République Fédérale d'Allemagne, les contributions financières sont accordées sous forme de subventions.

Parmi les projets nouveaux retenus, il y a lieu de citer :

- Coopération financière.

- Mise en place de l'usine de traitement de ferro-tungstène
- Développement rural intégré des Communes de Nshili-Kivu
- Aide en marchandises générale
- Participation de la Société Allemande pour le développement international (DEG) à l'augmentation du capital social de la BRD.

- Coopération technique.

- Développement de la Communication rurale (DECOR)
- Expert en matière d'eau.

3. La Suisse.

La Coopération avec la Confédération Helvétique s'est poursuivie en 1981 dans le cadre des résultats des négociations bilatérales qui ont eu lieu en 1980 et au cours desquelles un montant de 27 millions de FS ou environ 1.512 millions de FRW a été prévu. Il sied d'ajouter que l'évaluation des projets

agricoles en cours dans la Préfecture de Kibuye a eu lieu en décembre et que la tenue de la Commission Mixte devant déterminer la poursuite de la coopération entre les deux pays est prévue au printemps de 1982.

4. Les Pays-Bas.

Outre la coopération par le canal des ONG qui est la plus ancienne, les relations de coopération d'Etat à Etat ont connu un essor remarquable depuis quatre ans, surtout que le Rwanda ne figure pas sur la liste des pays à "concentration".

En 1981, trois requêtes ont été soumises à la partie hollandaise et portent sur le financement du Fonds de Développement Communal, des énergies nouvelles et renouvelables et de l'extension du projet câbles téléphoniques. Pour ce dernier projet, une mission d'évaluation a séjourné au Rwanda à la fin de l'année 1981.

5. Le Luxembourg.

Le Luxembourg a décidé de renoncer en faveur du Rwanda au remboursement du crédit consenti pour la construction de l'hôpital de Kabaya dont l'inauguration qui était prévue en novembre 1981 aura lieu au début de 1982 à la demande du Gouvernement Luxembourgeois. A l'occasion de cette inauguration, les deux parties se concerteront sur les modalités pratiques de poursuivre la coopération ultérieurement.

Il est à signaler que le Luxembourg a une prédisposition pour les projets du domaine de la santé et qu'ainsi la construction du centre de traumatologie à Rwamagana se déroule normalement.

6. Les autres pays d'Europe.

La coopération s'est poursuivie également dans la mesure du possible avec les autres pays d'Europe Occidentale, spécialement avec l'Autriche, l'Irlande et les pays scandinaves. Il est envisagé une mission exploratoire dans ces derniers en vue de mobiliser les possibilités énormes qu'ils recèlent.

Avec les pays de l'Europe de l'Est, les contacts ont aussi continué mais la coopération avec eux devra plus être conçue dans le cadre des relations culturelles et scientifiques car le principe des avantages mutuels pratiqué par ces pays ne donne pas satisfaction aux préoccupations de notre pays.

D. EN AMERIQUE.

1. Le CANADA.

La coopération avec le Canada s'est poursuivie à la satisfaction des deux parties au courant de l'année 1981 même si l'on doit déplorer les difficultés qui se sont manifestées dans le projet d'aménagement du périmètre n° 2 du marais des rivières Kagitumba-Muvumba. A la suite de ces difficultés, il a été décidé d'intégrer le projet dans les structures existantes de l'Office de mise en valeur Agro-Pastoral du Mutara (OVAPAM), dont la mission est d'ailleurs de coordonner l'ensemble des actions de développement dans la région.

Les bâtiments de l'Université Nationale du Rwanda ont été officiellement inaugurés le 25 octobre 1981 en présence de Monsieur DE BANE, Ministre de l'Expansion Economique Régionale.

L'action canadienne continue avec la modernisation d'une partie des télécommunications dont le programme s'effectuera en deux phases se rapportant respectivement aux télécommunications interurbaines et aux abonnés éloignés ainsi qu'avec la levée géophysique aéroportée.

Il est important de mentionner qu'à l'occasion de la visite du Ministre DE BANE au Rwanda, il a été procédé à la signature d'un Accord Général de Coopération érigeant le Rwanda au rang de pays à "concentration" de l'aide canadienne. Une mission d'identification des actions à financer dans ce nouveau cadre viendra au Rwanda au début de l'année 1982.

2. Les Etats-Unis d'Amérique.

En 1981, la coopération avec les Etats-Unis d'Amérique s'est poursuivie avec les projets nouveaux suivants :

- Création d'un bureau de statistiques agricoles au Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage	3.706.000 \$
- Bourses d'études	125.000 \$
- Prêt pour l'achat d'équipement	1.500.000 \$
- Santé Maternelle et Infantile et Planning Familial	6.250.000 \$
- Pisciculture	2.450.000 \$
soit un total de 14.031.000 \$ dont 12.531.000 de subvention et 1.500.000 \$ de prêt.	

II. Sur le plan multilatéral.

A. Sur le plan régional

1. OBK.

En 1981, la coopération dans le cadre de l'OBK s'est intensifiée et le problème qui se posait au niveau du projet de la construction du barrage de Rusumo et qui risquait d'envenimer les relations des pays membres a connu un heureux dénouement.

En effet, lors du Sommet de Bujumbura qui s'est tenu du 18 au 19 mai 1981, les Chefs d'Etat du Burundi, du Rwanda, de la Tanzanie et de l'Uganda ont décidé que le niveau de 1.325 m est à considérer comme le niveau maximum pour les études du barrage. Il a été également décidé d'examiner la nature des compensations à donner aux Etats qui seraient lésés par les effets découlant du niveau choisi.

Il faut rappeler aussi que l'Uganda participait pour la première fois à une rencontre de si haut niveau en qualité de nouveau membre de l'OBK. L'acte d'adhésion de ce pays à l'Organisation a été signé à cette occasion par les 4 Chefs d'Etat.

2. C.E.P.G.L.

La quatrième réunion ordinaire des Commissions Techniques Spécialisées du Commerce, des Finances, de l'Immigration et du Tourisme, des Affaires Sociales et Culturelles; des Travaux Publics, des Transports, des Communications et de l'Energie se sont tenues à Gisenyi dans la 1ère quinzaine du mois de juin 1981. Quant à la Commission Technique Spécialisée de la Planification, de l'Industrie, de l'Agriculture et des Ressources Naturelles, elle a tenue ses assises à Bujumbura du 13 au 18 juillet 1981.

../..

La 4ème réunion du Conseil des Ministres et Commissaire d'Etat du MULPOC de Gisenyi s'est tenue à Kigali du 4 au 7 février 1981.

Au courant du mois de mars 1981, la 4ème réunion des Gouverneurs des Banques Centrales des Pays Membres de la CEPGL a tenu ses assises à Kigali. Ils ont notamment réexaminé le texte de l'arrangement monétaire.

La première Assemblée Générale Annuelle de la Banque de Développement des Etats des Grands Lacs (BDEGL) s'est tenue à son siège à Goma les 10 et 11 juin 1981. L'Assemblée Générale a procédé à la modification des statuts ce qui a permis l'augmentation du capital et l'admission de nouveaux membres.

1. FED.

B. Sur le Plan International.

Au cours de l'année 1981, la mise en oeuvre du programme du Ve FED a été effective et de ce fait la continuité avec le IVe FED engagé entièrement a pu être assurée. L'on se rappellera en effet que la Convention de Lomé II signée le 30 octobre 1979 est entrée officiellement en vigueur à partir du 1er janvier 1981. Ainsi, en ce qui concerne les projets à financer sur l'enveloppe du Ve FED, le comité du FED a approuvé le projet de "Développement rural de la zone centrale de la Crête Zaïre-Nil". L'engagement financier y relatif se chiffre à 13,8 millions ECU.

Concernant la route Butare-Cyangugu, la CEE a marqué son accord à ce que la part à affecter au secteur de l'infrastructure routière au titre du Ve FED, s'élevant à 15,8 millions d'ECU, y soit entièrement consacrée.

La route Kigali-Butare financée sur le IVe FED a été un objet de litige entre l'Administration et l'entreprise, ce qui a nécessité d'en confier l'achèvement à une autre entreprise.

2. La BADEA.

La coopération avec la BADEA s'est poursuivie avec satisfaction au courant de l'année qui s'achève.

Les projets en cours, à savoir :

../..

- Agro-pastoral du Bugesera-Est-Gisaka-Migongo : 5 millions \$ USA
 - Centrale hydroélectrique de Mukungwa : 6 millions \$ USA
- touchent presque à leur fin.

La demande de participation au financement de la route Butare-Cyangugu a été favorablement accueillie mais seulement pour un montant maximum de 10 millions de dollars au lieu de 18 millions souhaités.

3. La BAD.

Grâce aux bonnes relations existants entre le Gouvernement Rwandais et la BAD, le Rwanda a bénéficié de cette institution de quatre prêts suivants au cours de l'année 1981:

- 8.000.000 UCF pour le financement des projets de santé; l'accord de prêt a été signé le 13 novembre 1981
- 10.000.000 UCF pour le projet de développement rural intégré de Byumba;
- 10.000.000 UCF pour la route Butare-Cyangugu;
- 9,73 millions pour le projet théicole NSHILI-KIVU.

4. L'OPEP.

La coopération se développe de façon satisfaisante. Le Fonds Spécial de l'OPEP s'est doté d'une nouvelle ligne de crédits d'un milliard de \$ USA à affecter à l'assistance aux pays en développement.

En plus, le Fonds Spécial de l'OPEP a accepté de prendre en charge les contributions des pays les moins avancés au Fonds Commun de stabilisation des matières premières. L'accord y relatif avec le Gouvernement Rwandais a été signé par notre Ambassadeur à Bonn et porte sur un montant de 1,04 millions \$ USA.

5. La Banque Mondiale.

La coopération avec cette Organisation Internationale continue de se développer à un rythme croissant. Grâce à sa filiale (l'IDA), la Banque Mondiale a octroyé en 1981 au Gouvernement Rwandais un crédit de 11,800,000 de droits de tirage spéciaux. Ce crédit est destiné au financement du projet d'amélioration de la caféiculture et des cultures vivrières dans la région du Lac Kivu. L'accord de crédit a été signé le 19 avril 1981. Malgré la contribution prévue (25 millions de l'IDA au projet de construction de la Route Butare-Cyangugu, un déficit de 18 millions subsiste et le Gouvernement Rwandais a dû contacter d'autres bailleurs de fonds tels que la BADEA et le Fonds Koweïtien. Ces deux Institutions se sont particulièrement intéressées à ce projet.

../..

6. Le PNUD.

La coopération entre le Programme des Nations-Unies pour le Développement et le Rwanda compte parmi les plus importantes. Il convient de noter que malgré les difficultés financières que le PNUD continue d'éprouver, l'aide accordée à notre pays est passée de 11.316.320 \$ USA pour la période 1972-1976 à 20.324.000 \$ USA pour la période 1977-1981.

Pour la programmation 1982-1986, le Conseil d'Administration du PNUD a décidé en juin dernier de porter la contribution du PNUD à notre pays à un montant de 34 millions de dollars USA ou 3.128 millions de FRW avec possibilité d'atteindre 45 millions de dollars si les ressources financières le permettent.

En plus des ressources du CIP, le PNUD assure la coordination de l'ensemble des assistances fournies à notre pays par des autres Organisations de la famille des Nations-Unies telle que le Fonds des Nations-Unies pour les activités en matière de Population (FNUAP) et le Fonds d'Equipeement des Nations-Unies (FENU).

C. Les Relations Economiques Internationales.

Sur le plan des Relations Economiques Internationales, il convient de signaler que l'année 1981 a vu la tenue de trois Conférences Internationales intéressant plus particulièrement le Monde en développement. Il s'agit de la Conférence des Nations-Unies sur les Sources d'Energies Nouvelles et Renouvelables tenue à Nairobi en août, de la Conférence des Nations-Unies sur les Pays les Moins Avancés tenue à Paris en septembre et du Sommet de Cancun (Mexique) en octobre.

A l'issue de la Conférence de Nairobi, un plan d'Action sur les Energies a été adopté tandis que les travaux de la Conférence de Paris ont abouti à l'adoption d'un Programme substantiel d'Action pour les années 80 en faveur des pays les moins avancés.

Au Sommet de Cancun, les représentants des pays développés et de ceux des pays en développement ont eu un échange de vues essentiellement sur le dialogue Nord-Sud. Ils ont examiné les possibilités de la continuation des Négociations globales qui pourraient se réouvrir en 1982 dans le cadre des Nations-Unies.

../..

III. Coopération Technique et Scientifique.

Le Rwanda, à cause de la jeunesse et de l'insuffisance des cadres rwandais, a encore besoin pour longtemps de l'assistance technique étrangère, aussi bien d'origine bilatérale que multilatérale. C'est ainsi que comparé à celui de l'année passée, le nombre de coopérants techniques expatriés mis à la disposition du Gouvernement Rwandais a sensiblement augmenté passant de 561 unités à 603. Cette augmentation se mesure à la création de nouveaux projets et à l'extension d'autres pour lesquels des compétences techniques appropriées sont nécessaires.

Cependant, parallèlement aux besoins croissants en personnel qualifié expatrié, le Gouvernement Rwandais devrait concevoir un programme précis de formation d'éléments nationaux appelés à prendre la relève, dans un temps relativement court, de l'assistance technique étrangère. A ce sujet, il a été souvent donné de constater, au cours des commissions mixtes, que nos partenaires reprochent à la partie rwandaise de manifester peu d'intérêt à l'utilisation maximale des bourses de stages et d'études qu'ils mettent à sa disposition. Nos partenaires ajoutent que non seulement ce manque d'intéressement est évident, mais que le peu de rwandais formés grâce aux bourses offertes n'occupent pas, si non pour un temps très court à leur retour, les fonctions pour lesquelles ils ont été préparés.

Le cas du personnel étranger des ONG a continué à poser des problèmes aussi bien dans la procédure de recrutement que dans le rendement au travail. Malgré les décisions du Gouvernement Rwandais intervenues en décembre 1980 et communiquées à ces Organismes en ce qui concerne l'utilisation des volontaires certains recrutent des gens qui n'ont ni qualification, ni expériences professionnelle et destinés aux projets de "développement communal" souvent non bien définis et mal connus du Plan National de Développement et du Plan d'Action Communal.

D'autres s'obstinent à envoyer au Rwanda, malgré l'absence complète d'un cadre juridique régissant les relations de coopération technique entre eux et le Gouvernement Rwandais, des sujets dont il n'a pas été possible de vérifier au préalable les qualifications et les antécédents, plaçant ainsi les responsables rwandais concernés devant une situation de fait accompli. Toutes ces anomalies ont été dénoncées par les autorités rwandaises compétentes, mais certains de nos partenaires sont soit décidés à faire la sourde oreille, soit à caser, coûte que coûte, leurs personnels menacés de chômage chez eux. Ces problèmes retiendront une fois de plus au cours de l'année 1982 l'attention des responsables rwandais en vue de chercher des solutions satisfaisantes.

../..

Au cours de l'année 1981, le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération s'est attaché à renforcer l'élan imprimé à la diplomatie rwandaise, en consolidant le réseau d'amitiés et de sympathies acquises à notre pays, dans la fidélité aux principes fondamentaux de la IIème République en matière de politique extérieure qui sont le bon voisinage, la coexistence pacifique, le non-alignement positif, le respect de la souveraineté de chaque Etat, le règlement pacifique des différends et la coopération internationale.

Le Rwanda a ainsi poursuivi sa politique de renforcement des relations d'amitié et de coopération avec ses partenaires traditionnels, en commençant par les pays voisins, puis avec les autres pays du continent et enfin avec les autres pays du monde épris de paix et de justice de même qu'avec les organismes internationaux qui contribuent, à un titre ou à un autre, aux efforts de développement du peuple rwandais.

Le souci constant du Chef de l'Etat, relayé et servi par le Ministère, est resté celui de renforcer le rayonnement du Rwanda dans le concert des Nations en accentuant la volonté de sortir notre pays de l'isolement pour consolider les positions acquises et intéresser davantage nos partenaires étrangers aux impératifs de développement de notre pays confronté à une conjoncture économique internationale de plus en plus difficile.

Dans cette optique, sur le plan bilatéral, le Président Juvénal HABYARIMANA a effectué au cours de l'année écoulée, plusieurs déplacements à l'étranger. Il s'est notamment rendu au Zaïre (Gbadolite), en Tanzanie (Dar-Es-Salaam) au Kenya, au Burundi, en France, en Belgique; au Koweït et, plus récemment encore, au Sommet de l'UDEAC tenu en décembre 1981 à Libreville (Gabon).

A chacun de ces déplacements, le Chef de l'Etat a eu des entretiens avec les dirigeants des pays ainsi visités et/ou participé à des travaux des rencontres organisées dans le cadre de la coopération bilatérale, régionale et internationale. Ces visites ont ainsi été l'occasion de renforcer et de développer les positions du Rwanda vis-à-vis de l'extérieur.

../..

Le Ministre Rwandais des Affaires Etrangères et de la Coopération a de son côté effectué de nombreuses missions à l'étranger, participant notamment aux réunions et conférences organisées dans le cadre de l'ONU, de l'OUA et du Mouvement des Pays Non-Alignés. Sur le plan bilatéral, il s'est notamment rendu dans les pays du Golfe et au Japon. Il a par ailleurs participé à la mission de l'OUA auprès des pays occidentaux du groupe de contact sur la Namibie.

Le Rwanda s'honore pour sa part d'avoir accueilli plusieurs hôtes de marque et d'avoir abrité les assises de plusieurs conférences et réunions internationales.

A cet égard, la visite officielle effectuée au Rwanda par le Président ARAP MOI, au mois de juillet, mérite une mention spéciale. Répondant à la visite officielle que le Président Juvénal HABYARIMANA avait effectuée au Kenya en février 1979, le Chef de l'Etat Kenyan a ainsi réservé à notre pays la première visite qu'il a effectuée à l'étranger après sa désignation pour le mandat de Président en Exercice de l'OUA.

Le Président Jean-Baptiste BAGAZA a de son côté été reçu au Rwanda, à l'occasion du Sommet de Butare tenu au mois d'août 1981 et consacré à la coopération bilatérale, de même que le Président MOBUTU qui a effectué à Kigali une brève visite d'amitié au cours du même mois d'août.

Toujours sur le plan bilatéral, plusieurs délégations ministérielles sont venues au Rwanda, en provenance notamment de la République Fédérale d'Allemagne, de la Belgique et du Canada. La nouvelle administration américaine a quant à elle délégué au Rwanda l'Ambassadeur itinérant Vernon WALTERS, représentant personnel du Secrétaire d'Etat Alexander HAIG, qui s'est notamment entretenu avec le Chef de l'Etat le 27 novembre 1981. Il a été ainsi la première haute personnalité de l'Administration REAGAN à venir dans notre pays.

Sur le plan régional, ce n'est pas sans points d'interrogation que l'année 1981 s'achève, pour deux des organisations dont notre pays est membre actif : la C.E.P.G.L. et l'OCAM, qui n'ont pas pu tenir comme prévu leurs sessions ordinaires au Sommet.

../..

Pour la C.E.P.G.L., c'est suite à la demande pressante du Zaïre que le cinquième sommet ordinaire de la Communauté n'a pas pu se tenir en décembre. Pour l'OCAM, la Côte d'Ivoire - qui avait initialement offert d'abriter le IIème Sommet de cette Organisation - a décliné son offre causant ainsi le report indéterminé de la tenue de ce Sommet qui risque d'ailleurs d'être celui de la mise en question de l'existence même de l'OCAM.

Aux Nations-Unies, l'année s'achève avec l'âpre bataille électorale qui oppose le Tanzanien Salim Ahmed Salim au Secrétaire Général sortant, l'Autrichien Kurt WALDHEIM, qui brigait un troisième mandat. Le premier s'est heurté aux vétos des Etats-Unis et le second à ceux de la Chine au Conseil de Sécurité. Si les deux candidats sont maintenant hors-course, ce qui est sûr, c'est que le prochain mandat à la tête de l'ONU sera confié à un candidat du tiers-monde qui aura réussi à obtenir l'aval du Conseil de Sécurité. Il ne s'agit hélas pas d'un Africain. Il s'agit d'un latino-américain, Monsieur Javier Perez De Cuellar du Pérou.

L'ostracisme dont Salim Ahmed Salim a été la victime de la part des USA démontre en tout cas que malgré sa force numérique, le tiers-monde ne peut contrôler les mécanismes de prise des décisions au sein du système des Nations-Unies. C'est là une des leçons de cette "élection manquée" pour le candidat africain.

Egale à elle-même et fidèle à ses principes, la diplomatie rwandaise a mené et poursuivi ses actions dans un contexte international dont le moins que l'on puisse dire est qu'il ne pousse guère à l'optimisme, à cause de la persistance de conflits ouverts et de tensions en plusieurs points du globe, et marqué par ailleurs par des mutations plus ou moins profondes, sur le plan politique, dans plusieurs pays.

Pour l'Afrique, beaucoup d'espairs n'ont pas pu se concrétiser au cours de l'année écoulée.

La Namibie est toujours sous le joug du colonialisme sud-africain, mais les efforts engagés et poursuivis par la Communauté Internationale permettent d'espérer l'indépendance du peuple namibien avant la fin de l'année 1982.

En attendant, le régime de PRETORIA multiplie les manoeuvres dilatoires pour garantir l'avenir de ses hommes et de ses intérêts à Windhoeck, tout en poursuivant sa politique odieuse et unique d'apartheid et de bantoustanisation en Afrique du Sud même, ainsi que ses manoeuvres de déstabilisation contre les Etats indépendants de l'Afrique Australe, contre l'Angola en particulier "coupable" d'abriter les sanctuaires de la SWAPO.

Les incertitudes persistent quant au règlement du problème du Sahara Occidental. On avait pu espérer que le référendum proposé par le Roi HASSAN II du Maroc, devant le Sommet de l'OUA à Naïrobi, ouvrirait la voie à une solution politique. Espoir déçu hélas car Marocains et nationalistes sahraouis font des interprétations divergeantes quant à la nature et aux modalités de cette consultation électorale. Et la "guerre des sables" continue avec le risque de plus en plus réel de s'internationaliser par l'intervention accentuée des super-grands ou de leurs adeptes d'un côté comme de l'autre.

Incertaines aussi au Tchad. Au grand soulagement de ceux qui voyaient dans l'intervention libyenne la première étape concrète du Colonel KHADAFI dans la réalisation de sa "politique de déstabilisation", le leader libyen a retiré ses troupes du Tchad. Ce dernier pays n'en est pas pour autant guéri de sa maladie chronique : les clivages entre les multiples factions politico-militaires qui s'y disputent le pouvoir, continuent à gangréner le Tchad au risque de le réduire à l'état néant.

La rivalité et le "combat des Chefs" qui opposent notamment le Président GOUKOUNI WEDDEYE à son ancien Ministre de la Défense, HISSENE HABRE, risque de constituer une redoutable chasse-trappe même pour l'OUA qui a décidé l'envoi d'une force inter-africaine de maintien de la paix au Tchad pour prendre le relais des troupes libyennes sans pour autant prendre partie dans les luttes.

Incertaines aussi dans la Corne de l'Afrique, région traditionnelle de tension. Le conflit frontalier entre l'Ethiopie "progressiste" et la Somalie pro-occidentale est à peine assoupie; le bloc communiste et l'Occident (les USA essentiellement) consolident leurs positions respectives pour contrôler cette région dont l'importance stratégique est évidente. Sur le plan intérieur, l'Ethiopie est toujours aux prises avec les tentatives séparatistes des somaliens de l'OGADEN et des Erythréens.

.../...

Toujours en Afrique, empêtré dans les pires difficultés économiques et politiques, David Dacko a trébuché pour la seconde fois, cédant le pouvoir à Bangui aux militaires dirigés par le Général André KOLIMBA qui a provisoirement mis entre parenthèses le multipartisme lancé en Centrafrique.

En Gambie, le régime de Sir DAUDA JAWARA a été sérieusement ébranlé par un coup d'Etat lancé alors que le Chef de l'Etat se trouvait à Londres pour le mariage du Prince Charles et de Lady Diana SPENCER, en juillet dernier. Il a fallu la vigoureuse intervention des troupes sénégalaises pour le remettre en selle et mater la rébellion du KUKOI SAMBA SANYANG. Depuis, la constitution d'une fédération sénégalambienne est devenue un processus inexorable dont Dakar et Banjul veulent accélérer la réalisation.

A Dakar même, au début de l'année, Léopold SEDAR SENGHOR a volontairement cédé sa place à son dauphin Abdou DIOUF. Certains commentaires vont même jusqu'à dire que le Président poète a habilement sauvé sa mise, laissant à son successeur, un pays en proie à d'énormes difficultés économiques.

Changement dans la continuité : l'élève DIOUF se montre fidèle à son mentor. Tout en marquant sa volonté d'instaurer le pluralisme dans le pays, il a ainsi autorisé tous les partis politiques de l'opposition, manœuvre qui lui vaut à bon compte l'étiquette de "démocrate" tout en lui permettant de consolider les positions du parti socialiste au pouvoir, en divisant l'opposition.

En Afrique, 1981, les Burundi se sont rendus aux urnes pour un référendum constitutionnel, nouvelle étape dans le processus de normalisation des institutions du pays. En 1982, ils éliront leurs députés.

Les Tunisiens se sont eux aussi rendus aux urnes pour des élections législatives auxquelles les partis d'opposition, même le parti communiste, ont pu participer; en dépit des fraudes (qui n'ont permis à l'opposition de faire passer le moindre candidat), le processus de démocratisation s'affirme sous la houlette du "Combattant Suprême" HABIB BOURGUIBA, qui vient d'ailleurs de gracier et de libérer le leader syndicaliste HABIB ACHOUR.

.../...

Elections aussi en Belgique, royaume plus bicéphale que jamais et condamné, semble-t-il, à des crises gouvernementales permanentes tant qu'il n'aura pas réussi à se débarrasser de ses problèmes linguistiques et communautaires.

Elections aussi en Grèce où l'exemple des socialistes français semble avoir fait école. Rappelons également que les électeurs rwandais se sont eux aussi rendus aux urnes, le 28 décembre 1981, pour élire leurs députés au Conseil National de Développement dont la mise en place couronne si heureusement le processus de démocratisation engagé en 1978.

On a de même voté en 1981 en France et l'on a voté "à gauche". Au printemps, Valéry Giscard d'Estaing a laissé l'Elysée au socialiste François MITTERRAND et, après les législatives de juin, la majorité a définitivement changé de camp, les élus socialistes et leurs alliés s'adjugeant la majorité absolue des sièges à l'Assemblée Nationale.

Les orientations du nouveau pouvoir français sont conformes au programme d'une opposition de gauche qui aura acquis la victoire après une longue traversée du désert et une âpre lutte contre la droite : un important train de réformes sociales et économiques a été ainsi mis en branle en France.

Vis-à-vis de l'extérieur, le pouvoir socialiste reste fidèle aux alliances traditionnelles de la France, avec, il est vrai, une volonté d'indépendance et de souveraineté nettement plus affirmée à l'égard de l'Oncle Sam dont les velléités de mises en tutelle ne sont pas sans irriter ses alliés européens.

La victime la plus célèbre de ce conflit permanent a été, le 6 octobre 1981, le Président Anouar El-SADATE tombé sous les balles de soldats fanatiques alors qu'il assistait au Caire aux cérémonies commémorant la victoire des forces égyptiennes sur les forces israéliennes.

Hosni MOUBARAK a pris la succession du raïs assassiné, déterminé toutefois à assumer son héritage, notamment le processus de paix mis en branle par les accords de Camp David en 1978. Cependant l'année se termine avec une tension plus inquiétante au Moyen-Orient suite à la décision de l'Etat d'appliquer la loi israélienne au Golan territoire syrien occupé depuis 1967. ./..

D'autres pays arabes prendront-ils le train des négociations? Les clivages qui s'accroissent au sein de la Ligue Arabe et qui se cristallisent autour du fameux "plan Fahd" de règlement au Proche-Orient laissent planer les incertitudes et les pires appréhensions.

Washington voudrait certainement élargir le processus de négociations à d'autres pays arabes et s'attache à raffermir aussi bien ses alliances traditionnelles (avec Israël et l'Égypte) que les positions des Arabes modérés. Un exercice d'équilibre relativement difficile dans le contexte actuel.

Non loin des champs pétrolifères et des champs de bataille du Proche-Orient, Irakiens et Iraniens n'ont pas encore fini d'en découdre, alors que la révolution iranienne se dilue dans les convulsions les plus sanglantes. Le Libéral Abol Hassan Bani Sadr, Président élu, a dû s'exiler en France et la "mollarchie" instaurée par Khomeiny gangrène l'Iran à coups de massacres et de luttes intestines.

Toujours en Asie, la crise afghane reste d'actualité. Le corps expéditionnaire reste toujours dans le pays, face aux coups de boutoir d'une résistance à bout de souffle et de munitions mais plus résolue que jamais à "bouter" dehors les soviétiques et leurs hommes liges.

Aux États-Unis, Ronald REAGAN a solidement pris en main les destinées et les rênes de la première puissance du monde capitaliste, sinon du monde tout court. Son credo: assurer, coûte que coûte, la suprématie de l'Aigle américain sur l'Ours soviétique, et contrer autant et partout où cela faire se peut l'influence de l'URSS.

Mettant fin à l'angélisme de Jimmy CARTER, fidèle à une philosophie volontaire et bien déterminé à s'opposer "tous azimuts" aux forces du mal communiste et "restaurer une marge de sécurité" pour le monde occidental, Ronald REAGAN lance un vaste programme qui restaure la course aux armements, avec la volonté de négocier avec Moscou mais sur un pied d'égalité et de parité quand au volume des forces en compétition.

En attendant, alors que WASHINGTON et MOSCOU renouent les fils des négociations SALT, rompus depuis le rejet de l'accord signé en 1979 par Léonid BREJNEV et Jimmy CARTER, le pacifisme monte en Occident où l'on redoute que les tendances soient plutôt orientées vers l'éclatement d'un troisième conflit mondial dont l'Europe serait la première cible.

../..

Au Proche-Orient, l'année 1981 n'a pas permis de lever les hypothèques que le conflit israélo-arabe fait peser sur le monde, compte tenu des retombées des problèmes de cette région sur la paix et l'économie mondiales.

Rien n'est réglé non plus au Cambodge : l'occupation vietnamienne continue et la Communauté Internationale reste perplexe face à ce problème.

En Europe, la partie de bras-de-fer engagée entre les syndicalistes cornaqués par Lech WALESZA et le pouvoir communiste à Varsovie continue.

D'ailleurs la crise ouverte entre le syndicat SOLIDARITE et le pouvoir politique a évolué en coup de théâtre dans la nuit du 12 au 13 décembre 1981: le Gouvernement du Général JARUZELSKI a pris des mesures d'exception, décidant de soumettre le pays à l'ordre des militaires et de suspendre toutes les activités syndicales. Mais si cette évolution n'a pas été marquée par une intervention directe de l'Armée Rouge, elle ne manque pas d'exarber les inquiétudes nourries en Occident notamment quant au destin de la Pologne. Pour leur part les maîtres du Kremlin multiplient les mises en garde pour conjurer le syndrome polonais qui risque d'infecter les autres pays satellites.

Contrairement à ce que laissaient entendre certaines prédictions, la participation communiste à un Gouvernement de gauche en France n'a en rien troublé l'harmonie qui règne entre la France et ses alliés. Et la rose (symbole des socialistes) semble plutôt trouver un terrain de plus en plus fertile en Europe, si l'on en juge aussi par le résultat des élections législatives dans d'autres pays européens.

En Amérique Latine, ce qui était vrai en 1980 et resté tout aussi vrai en 1981 : l'activisme communiste des émules de Fidel CASTRO, au Nicaragua comme au Salvador, a enfermé les régimes du sous-continent dans des réflexes d'auto-défense marqués par la consolidation des dictatures de droite et les guérillas incessantes de l'opposition de gauche.

Devenue indépendante en septembre 1981, dans cette zone vouée aux turbulences, BELIZE (l'ex-Honduras Britannique) parviendra-t-il à échapper aux appetits et aux tiraillements des uns et des autres?

Signe des temps (?), le terrorisme, au-delà du phénomène de société, est passé de façon de plus en plus marqué dans les moeurs politiques. Ronald REAGAN a failli mourir sous les balles d'un névropathe, John HINCKLEY le 30 mars 1981. Le Pape Jean Paul II lui-même a essuyé, le 13 mai à Rome, les coups de feu d'un extrémiste turc Mehmet ALI AGCA. Complot international destiné à abattre un Pape qui dérange? Certains observateurs ont vu dans cet attentat une opération téléguidée par le KGB. Le procès du terroriste turc s'est déroulé dans une confusion qui a pris les allures d'un escamotage embarrassé et embarrassant et n'a en tout cas pas permis de trancher cette question. Terrorisme encore : on prête au Colonel Khadafi l'intention de se débarrasser de ses ennemis par ce moyen et même de l'avoir mis au service de sa politique extérieure ! Il est vrai que l'on ne prête qu'aux riches...

On n'aurait pas fini d'établir le bilan et la comptabilité de toutes les situations conflictuelles que nous lègue 1981.

Dans un climat maussade marqué par un marasme persistant sur le plan économique, l'année qui vient de s'écouler n'a en rien tempéré des tensions héritées des années précédentes, dans divers points du globe. Et, dans ce contexte, la relance de la surenchère engagée par les deux super-puissances n'incite guère à l'optimisme. Ni sur le plan économique, ni sur le plan politico-militaire.

x x
 x

Au cours de l'année 1982 il sera maintenu notre politique de paix favorable au développement du peuple rwandais et au renforcement des liens de coopération avec les autres peuples du monde dans le respect de la souveraineté nationale.

Au fur des ans, des liens particuliers ont été noués avec nos voisins immédiats à savoir le Burundi et le Zaïre nos partenaires de la Communauté Economique des Pays des Grands Lacs d'une part, l'Uganda et la Tanzanie, nos partenaires, avec le Burundi de l'O.B.K. sachant que le bon voisinage conditionne le développement de nombreux secteurs de notre économie et permet de résoudre une série de problèmes humains de notre population.

../..

Nous multiplierons les initiatives de tout genre pendant l'année qui s'annonce pour renforcer avec ces voisins les rapports bilatéraux et la coopération régionale viable.

Le Kenya a manifesté de bonnes dispositions à l'égard du Rwanda depuis les visites d'Etat que se sont rendus réciproquement les Présidents HABYARIMANA et ARAP MOI. Le Ministère ne ratera aucune occasion d'exploiter les atouts qu'offre le Kenya eu égard à sa capacité économique et à notre état désavantageux dû à notre enclavement.

Une nouvelle zone économique de libre échange (ZEP) vient de naître sous l'initiative de 18 Etats Africains de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique Australe. Le Rwanda doit étudier rapidement les modalités de son intégration économique à cette zone qui répond mieux à ses intérêts tout en sauvegardant son appartenance à la C.E.P.G.L. et à l'O.B.K.

Avec les autres pays africains le Rwanda pratiquera une politique de solidarité continentale dans le cadre de l'OUA. Les pays qui offre une coopération horizontale recevront de notre part un soin tout particulier.

L'Europe Occidentale a de tout temps soutenu nos efforts de développement soit dans le cadre bilatéral soit dans le cadre multilatéral. Notre politique envers ces anciens amis se maintiendra dans notre fidélité et nous tâcherons d'amener les Etats-Unis d'Amérique, le Canada et les pays scandinaves à plus de considération de notre état et de nos actions.

Les pays européens a obédience communiste méritent une considération politique ne fût ce que pour préserver notre politique de non-alignement. Leur système de coopération d'avantage mutuel ne pourra être profitable à notre pays que dans quelques domaines précis où la contribution du Rwanda ne dépassera pas ses moyens.

Cette année la visite du Président de la République Rwandaise au Koweït et celle du Ministre des Affaires Etrangères dans les pays du Golfe ouvrent des perspectives heureuses au Proche-Orient où notre présence permanente s'impose dans les plus brefs délais.

../..

Le Rwanda a déjà posé les jalons de ses relations avec les pays de l'extrême-Orient en commençant par le Japon, la Chine et la Corée du Nord. Un effort particulier sera déployé pour développer les bons rapports économiques avec les pays du Moyen-Orient et du Sud-Est Asiatique en évitant d'être mêlé dans les conflits idéologiques qui divisent les pays concernés.

Le Rwanda est membre de nombreuses organisations internationales et régionales à objectifs multiples qui permettent à notre pays de profiter à des degrés divers de la bonne santé politique et de l'essor économique du monde. Autant que faire se peut, le Ministère exploitera toutes les occasions idéales qu'offrent ces organisations dont 63 reçoivent annuellement et régulièrement notre contribution.

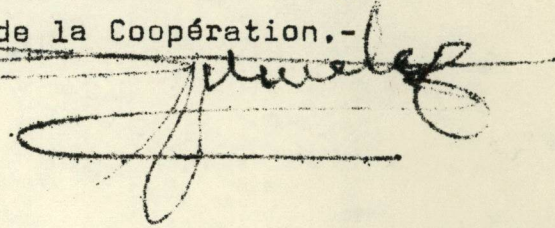
Comme dit l'adage cependant "qui veut la fin prend les moyens"! Ce programme sommairement annoncé pour l'année 1982, exige le service des agents en nombre suffisant, compétents et dévoués ayant foi en l'avenir du Rwanda pour oeuvrer tant au sein du Ministère même que dans les 19 postes diplomatiques et consulaires ouverts à travers le monde. Un cadre approprié pour la formation des futurs fonctionnaires du Ministère ou leur recyclage devra être trouvé car dans le domaine des relations internationales comme dans d'autres secteurs la réussite dépend de la qualité des hommes qui s'y adonnent.

Afin, il devient très urgent de doter le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération d'un bâtiment adapté à ses responsabilités. Outre que l'actuel bâtiment trop exigü ne permet plus d'étoffer les Services, il y a à craindre que si les aménagements des nouveaux locaux ne sont pas faits rapidement, les archives du Ministère ne soient conservés dans de mauvaises conditions et ainsi perdues pour de bon.

../..

Le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération, à la veille du 20e anniversaire de l'Indépendance Nationale n'épargnera aucun effort pour que la politique de Paix et de Coopération qui a déjà permis au peuple rwandais de s'épanouir connaisse d'autres succès pour garantir notre indépendance et notre liberté.

Fr. NGARUKIYINTWALI
Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération.-

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'Fr. NGARUKIYINTWALI', written over a horizontal line. The signature is stylized and cursive.